

DELIBERATION CA041-2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu l'arrêté n° 2020-097 du 7 octobre 2020 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier HUISMAN,

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 24 septembre 2020 ;

Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'Administration le 17 mai 2021

Objet de la délibération : Nouvelle offre de formation du premier cycle - UFR ESTHUA Tourisme et Culture

Le Conseil d'Administration réuni le 20 mai 2021 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La nouvelle offre de formation du premier cycle de l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 30 voix pour et 1 abstention.

Fait à Angers, en format électronique.

Olivier HUISMAN

*Le Directeur général des services,
Pour le président et par délégation*

Signé le 27 mai 2021

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 27 mai 2021

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : UNIVERSITE D'ANGERS

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Mention Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires.
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	<p>La licence professionnelle des Métiers de du tourisme Communication et valorisation des territoires a été accréditée lors du dernier contrat quinquennal. Trois parcours y ont été proposés,</p> <p>Concepteur de prestations en écotourisme et découverte de l'environnement</p> <p>Concepteur de prestations en tourisme de découverte économique</p> <p>Concepteur de prestations en œnotourisme et gastronomie</p> <p>Les trois parcours disposaient d'un tronc commun, d'enseignements mutualisés à la rentrée 2017. En 2022, seuls les parcours Œnotourisme et Ecotourisme et découverte de l'environnement seront maintenus, avec un nombre de cours mutualisés plus restreint afin de répondre aux enjeux spécifiques de chaque parcours et filière concernée.</p>
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Champ principal : SHS
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	aucun

Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :	parcours œnotourisme parcours écotourisme et découverte de l'environnement
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Saumur
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Afin d'optimiser la professionnalisation des étudiants, de développer l'expérience professionnelle et de s'adapter aux évolutions du marché de l'emploi, la formation académique est concentrée sur les mois de septembre à février, la période comprise entre mars et août étant dédiée au stage en entreprise, en France et à l'étranger. La licence professionnelle n'est pas en alternance ni en contrat d'apprentissage.
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	Le volume horaire de la formation est de 370 heures (dont 80 heures mutualisées entre les deux parcours) et 120 heures de projet tuteuré. La part d'enseignement en langue étrangère est concentrée sur l'anglais (appliqué au secteur) et est de 32h.
Effectifs attendus :	De 25 à 30 étudiants par parcours
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	/
Accords internationaux particuliers :	/
Conventionnement avec une institution privée française :	/
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>Les enseignements se déroulent sur le campus de Saumur, situé au cœur d'un environnement économique lié au secteur viti - vinicole et sur un territoire protégé à différents titres (Parc naturel régional, Patrimoine Unesco, Natura 2000). Ces deux caractéristiques identitaires du Saumurois en font un terrain d'expérimentation approprié à la mise en œuvre de la formation (cf. partenariats)</p> <p>La perspective adoptée consiste à créer de la transversalité en plaçant la conception de prestation dans une perspective de développement territorial comme compétence au centre du projet et de considérer les parcours comme des applications possibles, mais non limitatives.</p>	

Les intervenants professionnels assurent 45% du volume horaire

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif : /

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Deust Accueil d'Excellence en tourisme
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Deust
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement avec restructuration
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Champ principal : SHS
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Angers

Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	En deuxième année formation par apprentissage, possible en contrat de professionnalisation. Quelques étudiants de formation initiale peuvent intégrer la formation
Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	1400 heures 64 heures de langues étrangères + 20 heures de langues des signes
Effectifs attendus :	45 étudiants pour la première année 25- 30 pour l'année d'alternance
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>L'objectif de cette formation est de former en 2 ans dont un par alternance, des hôtes d'accueil. L'amélioration de l'accueil des touristes constitue une priorité dans le cadre de la politique nationale du tourisme élaborée depuis 2014 et portée par le Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International.</p> <p>L'hôte d'accueil peut exercer dans des lieux extrêmement divers ; ses missions différeront alors d'un endroit à un autre. Dans une structure touristique, pour ses qualités d'interprète et d'accueil dans l'accompagnement du touriste. Dans un Office de Tourisme, c'est une personne-ressource, capable d'aider les visiteurs dans leurs différentes démarches, dans la construction d'un voyage personnalisé.</p> <p>Les emplois exercés sont eux aussi très diversifiés et de statut hétérogène : dans le domaine de l'hébergement, des déplacements touristiques et de l'accueil, il débute le plus souvent comme technicien d'accueil touristique, employé de loisirs ou d'attractions, animateur. Il peut occuper aussi les emplois d'agent de vente et de réservation, de gestionnaire d'équipements ou de sites, de responsable animation ou d'accueil.</p> <p>Il peut après une expérience en entreprise, orienter sa carrière vers des métiers tels que conseiller ou animateur chargé de promotion du tourisme local. Il est à noter qu'aujourd'hui, les cliniques recrutent également des personnes formées à l'accueil avec des compétences très proches de celles exigées par l'industrie touristique classique, et notamment quand elles pratiquent ce que l'on nomme désormais le «tourisme médical». Les entreprises industrielles sont également demandeuses d'agents d'accueil qualifiés pour organiser des visites d'entreprise</p> <p>Les étudiants auront un stage obligatoire en première année. Un ajustement de la maquette sera faite car certains cours sont redondants (connaissance de l'environnement touristique par exemple) et que nous avons constaté quelques manques (cours sur un logiciel spécifique de réservation par exemple).</p> <p>équipe pédagogique de l'UFR:</p>	

5 PR: 2 en 23ème-1 en 5ème-2 en 6ème

4 MCF HDR: 1 en 6ème-1 en 9ème 2 en 23ème

18 MCF: 9 en 23ème-3 en 6ème-2 en 19ème-1 en 9ème-1 en 27ème-1 en 61ème- 1 en 62ème

16 enseignants du second degré (6 PRAG-9 PRCE-1 PLP) 10 en langue (4 en anglais, 2 en espagnol, 1 en allemand, 1 en russe, 1 en chinois, 1 en FLE), 1 en Mathématiques appliquées, 2 en informatique, 3 en sciences de gestion,

3 lecteurs (2 en anglais 1 en espagnol)

3 ATER: 1 en 23ème et 2 6ème

9 PAST : 3 PR et 6 MCF

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Mention Commercialisation de produits et services
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement à l'identique, avec quelques modifications mineures dans le cadre d'un réajustement aux évolutions du marché
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Champ principal : DEG
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Parcours Commerce des produits et services équins
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Campus de Saumur

<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>La formation est en initiale et en présentiel, avec des stages (Salon du Cheval de Paris pendant 10 jours en décembre ; stage long de mars à juin ; possibilités de participer aux salons de Lyon et Angers, qui se déroulent pendant des congés).</p>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>Volume horaire :350h Volume horaire Projet tuteuré: 100h stages : 17 semaines. Heure en anglais : 36h, soit 10% de la formation</p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p>Entre 25 et 30 étudiants</p>
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Participation d'institutions de la filière, et plus particulièrement l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), la Fédération française d'équitation (FFE) et de nombreux professionnels (sellerie, selliers, équipementiers, presses, etc.)</p>
<p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Grâce au réseau recherche entretenue par la responsable de la formation, la LP CPE entretient indirectement des relations avec d'autres établissements couvrant des champs liés à la filière équine en Europe et dans le monde. Interventions ponctuelles, selon les années, d'universitaire : anglais (Royal Agricultural College) ; norvégien (Norwegian University College of Agriculture and Rural Development) ; australien (Newcastle Business School, University of Newcastle) ; brésilienne (Universidade Federal do Paraná Programa Pós-Graduação em Sociologia). Les étudiants.es de la LP bénéficient pour la recherche de stage à l'étranger du réseau international dans le secteur, lié à la recherche, de la responsable de formation. Ils sont aussi sollicités par des entreprises étrangères pour les salons, notamment.</p>
<p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

A l'issue de la formation les étudiants.es ont acquis les domaines de compétences attendues par les professionnels des trois secteurs, liés à la commercialisation, à la promotion et au développement de ces biens et services. Les étudiants.es doivent ainsi avoir acquis des compétences opérationnelles rapidement applicables en entreprise. La formation permet de former des professionnels :

- capables de mettre en œuvre des stratégies commerciales (études de marché, prospection de marchés, commercialisation de produits) ;
- faisant preuve d'expertise dans la connaissance de l'organisation, des acteurs, du fonctionnement, des produits et services du secteur Équin ;
- sachant communiquer et négocier en français et anglais.
- Capables d'animer des ateliers, stands, évènements

La formation a renforcé sa dynamique commerciale et les évolutions du marché, en intégrant des cours de relations clients et de management d'équipe. La licence a intégré aussi un cours conférence de 4h par la Fédération Française d'équitation.

La présence des professionnels.elles extérieurs.es est très forte (48% des heures assurées) dans la formation grâce :

A des interactions importantes avec les entreprises du secteur, qui interviennent sous forme de conférences professionnelles.

La présence des professionnel/les extérieurs.es est très forte dans la formation grâce à des cours et conférences donnés par des professionnels reconnus du secteur : Guillaume Henry, président de la Mission française pour la culture équestre ; Frédéric Bouix, secrétaire général de la FFE ; Frédérique Mercier, directrice communication du Cadre noir/IFCE ; mais aussi des responsables de : l'Eperon, CWD, Voltaire Design, GPA Sport, Théau, My groom, Caballero, Caval and Go, Horsemania, etc.

La formation propose aussi des visites d'entreprises : sellerie Butet-Saumur, Boulerie Jump-Le Mans, Bottier Albert Joël-Saumur

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Mention Métiers de l'Animation Sociale, Socio-éducative et Socioculturelle
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	renouvellement à l'identique
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	SHS
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Cholet

Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Formation initiale en alternance sous forme de stage ou de contrat d'apprentissage
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	380 h et 100h pour le projet tutoré L'enseignement de 2 langues étrangères représente 17% du volume horaire de la formation
Effectifs attendus :	30
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>La formation permet aux étudiant(e)s de :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Développer un esprit critique et analytique en sciences sociales sur les phénomènes sociaux et se familiariser avec les méthodes de recherche — Connaître les concepts, les théories et les méthodologies utilisés dans le champ de l'animation afin de produire des discours réflexifs sur sa pratique professionnelle — Saisir et analyser la contribution et l'impact psychosociaux, culturels, politiques et économiques de l'animation en regard de la dynamique de la société contemporaine — Appliquer les techniques et les stratégies d'intervention et de planification utilisées au sein des entreprises du tiers secteur et des collectivités. — Connaître les publics de l'animation, leur fonctionnement social et psychologique ainsi que leurs besoins (enfants, jeunes, personnes âgées, personnes handicapées ...) — Réussir des expériences pratiques dans divers secteurs de l'animation tels que les centres de loisirs, les centres de plein air, les foyers pour personnes âgées, les associations de jeunes, les centres d'hébergement, les foyers ... <p>Les étudiants peuvent prétendre à occuper un certain nombre de postes :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Équipements socioculturels : directeur de service de loisir, responsable de services et d'activités socioculturels, animateur communautaire, médiateur culturel, animateur de maison 	

de jeunes, de centres sociaux, de maisons de quartier, éducateur populaire, responsable d'office de tourisme, animateur en centre de résidence pour jeunes travailleurs.

- Milieu scolaire : planificateur, animateur, gestionnaire de la programmation d'activités socioculturelles et culturelles, périscolaires ou de la vie étudiante
- Milieu institutionnel : animateur en CCAS, structures d'intervention sociale, collectivités locales, DISS, Intercommunalité, Animateur en secteurs de rééducation et d'insertion sociale, agent de développement dans les secteurs culturels, touristiques, de plein air, du loisir scientifique ou socio-éducatif, gestionnaire, planificateur, formateur, animateur de prévention
- Organismes privés lucratifs : gestionnaire d'équipements «récréo-touristiques», organisateur d'événement, recherche et analyse reliées aux domaines du loisir, de la culture et des sports, des vacances
- Organismes privés à but non lucratif : directeur d'association, responsable de la programmation d'activités de loisir, formateur auprès de bénévoles, responsable du développement local

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Métiers des arts culinaires et des arts de la table
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Parcours A : Création et reprise d'un restaurant Parcours B : Métiers de la gastronomie Parcours C : Métiers de l'événementiel en restauration Parcours D : Cultures culinaires et savoirs gastronomiques méditerranéens
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Angers : parcours A, B et C Avignon : parcours D

Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Formation initiale
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	350 heures dont 275 heures pour le tronc commun Anglais : 16 heures
Effectifs attendus :	60 étudiants
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	Ecole Hôtelière d'Avignon-CCI de Vaucluse
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>La gouvernance de la formation sur le site d'Avignon a été nettement renforcée par la présence effective du responsable de formation 4 semaines par an.</p> <p>Un dispositif inédit de VAE (renforcé par une action de formation sur-mesure de 4 fois 1 semaine) a été mis en œuvre pour des candidats du groupe international d'hôtellerie-restauration Barrière en 2019 et 2021.</p> <p>A Angers, en relation avec l'inscription du Repas gastronomique des Français sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité par l'UNESCO, la licence professionnelle prépare à tous les métiers existants ou en émergence liés aux pratiques, aux savoirs, aux discours et aux imaginaires de la cuisine et de la gastronomie. A Avignon, en relation avec l'inscription de la Diète Méditerranéenne sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité par l'UNESCO, la licence professionnelle prépare aux métiers de la valorisation économique et touristique des cultures culinaires et des savoirs gastronomiques méditerranéens.</p> <p>Les métiers occupés dans le champ de la gastronomie, des arts culinaires et des arts de la table sont: Directeur de restaurant/de la restauration-Maître d'hôtel/de maison-Technico-commercial/ Chargé de planification, de logistique et de production chez un traiteur et organisateur de réceptions-Auditeur/Consultant/Conseiller -Formateur/Enseignant-Journaliste/communicant spécialisé-Designer spécialisé-Métiers des arts de la table -Epicier fin/Chasseur de produits de qualité-Animateur de réseaux sociaux spécialisés, de blogs spécialisés-Experts de la patrimonialisation gourmande</p> <p>Les enseignants.es et enseignants.es-chercheurs.euses représentent 46% des enseignements assurés dans la licence professionnelle. Ils appartiennent tous à l'établissement. Les sections CNU sont: géographie (2MCF) et gestion(4MCF).</p> <p>Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation Les représentants du monde socioprofessionnel représentent 54% des enseignements de la formation. Ils assurent des cours, prennent des étudiants.es en formation accompagnée et en stage puis recrutent des étudiants.es à l'issue de la formation Ils participent aux entretiens de recrutement, aux jurys de fin d'année, aux jurys de soutenance</p>	

du projet tuteuré et du bilan expérientiel ainsi qu'aux Conseils de Perfectionnement (ingénierie pédagogique). Ils assurent le suivi de stages. Enfin, ils rendent visible la licence professionnelle au sein de leurs réseaux professionnels et sont force de proposition pour des projets d'étude appliquée traités au cours de l'année universitaire.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé <i>(En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	Mention Métiers de la Mode
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	<p>La licence professionnelle des Métiers de la Mode est une formation de l'Université d'Angers créée en l'an 2000, en partenariat avec les industriels de la mode, nombreux sur le territoire angevin, particulièrement dans l'arrondissement de Cholet. Son principal objectif est alors de former des cadres « intermédiaires » pour les industries du prêt-à-porter, concentrées dans le Choletais, pour des raisons historiques.</p> <p>En 2006 L'UFR ESTHUA crée la Licence professionnelle « Mode et Hautes Technologies, en partenariat avec le Lycée de la Mode (Lycée technique et professionnel Fernand Renaudeau – Cholet). Cette formation se donne pour objectif de répondre aux besoins de maîtrise technique des industries de la mode qui doivent s'adapter à la révolution numérique et aux innovations technologiques permanentes.</p> <p>En 2015, les licences professionnelles Métiers de la Mode et Mode et Hautes technologies sont associées au sein d'une même formation et en deviennent deux parcours distincts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le parcours « Développement et commercialisation de la mode » : qui se positionne sur la partie amont et aval du processus industriel de la filière mode à savoir l'achat en BtoB et la distribution en BtoB ou BtoC - Le parcours « Création industrielle » qui couvre les compétences de conception et

	<p>industrialisation des produits de mode et ce avec jusqu'à présent deux options</p> <ul style="list-style-type: none"> o Design stylisme de mode (qui est remplacée par une nouvelle option Méthodes et gestion de production industrielles – vêtement mode et luxe en raison à la fois à la perte du vivier suite à la rénovation des BTS design et DN MADE conférant grade de licence et au regard des impulsions suite au plan de relance du gouvernement français « FRANCE RELANCE » ainsi que les conclusions du rapport « RELOCALISATION & MODE DURABLE » rédigé par le comité stratégique de la filière Mode et Luxe. - Modélisme industriel – vêtement (qui est conservée presque à l'identique hormis quelques aménagements de cours). <p>Il est à noter que les deux parcours disposent d'un tronc commun, d'enseignements mutualisés et sont tous les deux ouverts à l'alternance par contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage depuis la rentrée 2020.</p> <p>En 2015, le parcours « développement et commercialisation de la mode » connaît une profonde restructuration par rapport à la maquette antérieure, afin de s'adapter au mieux aux évolutions d'un secteur en pleines mutations : désindustrialisation massive des secteurs traditionnels du prêt-à-porter, mondialisation de la production, hégémonie de la « fast-fashion » et du « mass market », mais aussi l'émergence d'une prise de conscience de la part du consommateur de l'impact environnemental et social d'une mode à la production mondialisée, recherche de la part des consommateurs d'une mode plus écoresponsable et plus éthique, montée en puissance de la valeur « made in France », développement exponentiel du secteur du luxe, dans un contexte de révolution (et/ou) de mutation numérique qui bouleverse les pratiques commerciales et les stratégies de communication.</p> <p>La nouvelle maquette répondra à ces rapides évolutions pour s'adapter au mieux au marché de l'emploi et aux besoins des entreprises.</p> <p>En 2020, est créé le parcours « bijouterie et horlogerie », en partenariat avec l'Institut de Bijouterie de Saumur (CFA-CCI de Maine-et-Loire).</p>
<p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	<p>Champ principal : DEG.</p> <p>Champ secondaire : SHS</p>

Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accreditation) :	
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :	<p>La licence professionnelle des métiers de la mode comporte les parcours suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement et commercialisation de la mode : (formation à vocation managériale et commerciale pour les secteurs des industries de la mode et de la distribution. - Métiers de la Bijouterie et horlogerie en partenariat avec institut de bijouterie de Saumur (CCI de Maine-et-Loire) : Formation à vocation managériale et commerciale pour les secteurs de la bijouterie et de l'horlogerie (ouverture en 2020). - Management internationale de la mode en partenariat avec l'Institut Franco-Chinois de Ningbo : formation à vocation managériale et commerciale pour les secteurs de la mode internationale (demande d'ouverture en 2022). - Modélisme industriel – vêtement (presque à l'identique hormis quelques aménagements de cours) - Méthodes et gestion de production industrielles – vêtement mode et luxe (transformation d'une précédente option pour répondre aux attentes des industriels en compétences technologiques, méthodologiques et managériales pour relever les enjeux d'une relocalisation d'une partie de l'activité mode notamment les circuits courts & éco-responsables et le Luxe) - Conception et industrialisation - maroquinerie de Luxe (déclinaison des deux précédentes options dédiées au vêtement pour la condenser dans une seule et unique option dédiée à la maroquinerie où les savoirs technologiques sont radicalement différents de ceux du vêtement. Là aussi il s'agit de répondre aux attentes des industriels qui doivent faire face à la montée en charge des activités avec toujours plus de créativité et de productivité dans une logique alliant « mode durable » et « made in France »)
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Campus de Cholet et Lycée de la mode de Cholet Institut de bijouterie de Saumur pour les cours professionnels des UE 1, 3 et 4.
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Afin d'optimiser la professionnalisation des étudiants, de développer l'expérience professionnelle et de s'adapter aux évolutions du marché de l'emploi, la formation est en alternance (depuis 2015) par contrat

	d'apprentissage (depuis 2020). La formation peut-être également réalisée en contrat de professionnalisation (à la demande spécifique des entreprises).
Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	<p>Le volume horaire des parcours « modélisme industriel vêtement », « méthode et gestion de production industrielles » et Conception et industrialisation de la maroquinerie de luxe » est de 450 heures et 120 heures de projet tuteuré. La part d'enseignement en langue étrangère est de 10%.</p> <p>Le volume horaire des parcours « développement et commercialisation de la mode », « Métiers de la bijouterie et de l'horlogerie » et « management international de la mode » est de 385 heures d'enseignements, auxquelles s'ajoutent 120 heures de projet tutoré.</p> <p>La part des enseignements en langue étrangère (anglais) est de 10% des enseignements en présentiel, sauf pour le parcours « management international de la mode » où ce volume horaire sera de 40%.</p>
Effectifs attendus :	<ul style="list-style-type: none"> - Modélisme industriel – vêtement (12 apprentis). - Méthodes et gestion de production industrielles – vêtement mode et luxe (12 apprentis). - Conception et industrialisation - maroquinerie de Luxe (12 apprentis dans un 1^{er} temps avec <i>une montée en charge jusqu'à 24 apprentis</i> au regard des attentes fortes sur le territoire national et l'existence actuellement d'une seul autre LP à Besançon) - Développement et commercialisation de la mode » - les effectifs attendus sont de 30 étudiants (maximum) par promotion : plus généralement entre 25 et 30, afin de faciliter l'accession à un contrat d'apprentissage. - Métiers de la bijouterie et de l'horlogerie - les effectifs attendus sont de 10 à 15 étudiants pour la première promotion, puis, une montée en puissance jusqu'à 20 étudiants. - Management international de la mode : les effectifs attendus sont de 30 étudiants dont 80% d'étudiants internationaux.
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<ul style="list-style-type: none"> - Lycée de la mode de Cholet (49) : établissement public labellisé lycée des métiers de la mode et siège du Campus des métiers et des qualifications « Industries créatives de la mode et du luxe » en Pays de la Loire. - Plateforme eMode dédiée aux techniques créatives (labellisée PFT).

Accords internationaux particuliers :	<p>Accords avec l'Institut Franco-chinois de Ningbo.</p> <p>D'autres partenariats internationaux existent : collège Laflèche (Canada).</p>
Conventionnement avec une institution privée française :	CCI de Maine-et-Loire : Institut de bijouterie de Saumur.
<p>Mise en place de l'alternance en contrat de professionnalisation (2006 et 2015 selon les parcours)</p> <p>Mise en place de l'alternance en contrat d'apprentissage (2020)</p> <p>Ouverture d'un module « mode éthique et responsable »</p> <p>Ouverture d'un module « luxe et made in France »</p> <p>Ouverture d'un module « communication et commerce numérique ».</p> <p>Développement des conférences professionnelles.</p> <p>Recrutement d'intervenants professionnels « juniors » pour être parfaitement en phase avec les évolutions du secteur.</p> <p>Participation et organisation d'événementiels type « défilé de mode ».</p> <p>Visites systématiques (hors période de crise sanitaires de salons professionnels (salon du Made in France, Salon du prêt-à-porter Who's Next, salon de la lingerie).</p> <p>Mise en place d'un accompagnement personnalisé des étudiants en s'appuyant sur une équipe pédagogique stable et très investie dans la formation.</p> <p>Formation ouverte à la VAE.</p> <p>La formation LP Métiers de la Mode fait appel à des professionnels en poste dans l'industrie à hauteur de plus de 70%, ce qui est gage d'adéquation entre la formation préparée et les attentes des employeurs tout au long du cursus et encore plus en termes d'employabilité et d'insertion professionnelle à l'issue du contrat d'apprentissage d'un an.</p> <p>Les adaptations et ouvertures d'option s'inscrivent dans le contexte actuel de la filière Mode renforcé par la crise sanitaire et la crise climatique sous-jacente qui génèrent au niveau des consommateurs comme celui des industriels une prise de conscience dans les achats et une inflexion vers une relocalisation des activités de production et ce dans une logique d'une industrie de la Mode précurseur d'une organisation prenant en compte des principes du développement durable.</p> <p>Lors du dernier conseil de perfectionnement de l'ESTHUA Tourisme et Culture, la réflexion a été anticipée (en raison de l'avènement du DN MADE) sur l'adaptation de l'actuel parcours CREATION INDUSTRIELLE au profit du remplacement de l'option « DESIGN / STYLISME de MODE » par une option « METHODES et GESTION de PRODUCTION INDUSTRIELLES - Vêtement Mode et Luxe ». Cette réflexion a été débattue et retenue pour la prochaine habilitation 2022 2026.</p> <p>Pour rappel, la rénovation entreprise par le Ministère de l'Education Nationale transformant les BTS design en Diplôme National des Métiers d'Arts et du D'esign* conférant grade de licence (avec conventionnement avec une Université) escamote le vivier naturel des LICENCE PRO notamment l'option du parcours CREATION INDUSTRIELLE de la LP MM.</p> <p>La parution ces derniers jours du rapport du comité stratégique de la filière Mode et Luxe, les travaux préparatoires du campus des métiers et des qualifications des industries de la mode et du luxe, les réflexions engagées par les industriels sur leurs besoins croissants (pyramide des âges, évolutions nécessaires de leurs organisations industrielles...) nous invitent plus que tout à <u>saisir l'opportunité d'anticiper la transformation pour</u></p>	

ouvrir une option « METHODES et GESTION de PRODUCTION INDUSTRIELLES – Vêtement Mode et Luxe » en apprentissage ainsi qu'une option supplémentaire « CONCEPTION et INDUSTRIALISATION – Maroquinerie de Luxe ». L'effectif attendu pour ces deux nouvelles options serait de 10 à 12 apprentis en « METHODES » qui viendront rejoindre les 12 apprentis de l'option « MODELISME » puis 10 à 12 apprentis avec à terme un effectif de 24 apprentis pour l'option « MAROQUINERIE ».

Ces ouvertures sont attendues** par les industriels locaux et régionaux pour mieux s'organiser dans ce mouvement de relocalisation (orientation gouvernementale) et ainsi de s'assurer de former les futurs cadres aux enjeux de la productique pour optimiser la relation entre les grands donneurs d'ordre du Luxe et leurs fabricants.

* DN MADE

** à ce jour, seule une Licence pro en France forme sur le volet GESTION de PRODUCTION et METHODES, elles sont toutes orientées sur les domaines des matériaux ou de la conception de produits. Triste héritage des décennies de délocalisation de la filière.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Mention Arts
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	L
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Création issue de la restructuration de la licence mention sciences sociales. Le choix a été fait de regrouper les parcours en liens avec l'art, la culture et le patrimoine dans une mention spécifique. La formation reste très pluridisciplinaire.
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Champ principal : ALL Champ secondaire : SHS
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	La licence mention Arts est organisée en deux parcours : - Un parcours « Culture et patrimoines » de la L1 à la L3 afin d'offrir aux étudiants l'opportunité d'acquérir des compétences attendues dans les métiers liés au secteur culturel, et plus particulièrement dans le domaine de la valorisation du patrimoine sous ses formes variées (patrimoine matériel, patrimoine immatériel, etc.). - Un parcours « Patrimoine et cultures littorales » en L3 afin d'offrir à des étudiants intéressés par la valorisation du patrimoine et des cultures littorales, la possibilité de se spécialiser à partir de la validation de deux années

	<i>d'études supérieures. Le programme permet d'acquérir et/ou compléter une connaissance des secteurs et des métiers liés à la valorisation des singularités (économiques, démographiques, sociologiques, spatiales, etc.) des territoires littoraux et de leurs spécificités patrimoniales et culturelles.</i>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Saumur et les Sables d'Olonne
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Formation initiale
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	1500 heures (17% d'enseignement en 2 langues étrangères)
Effectifs attendus :	200 étudiants sur l'ensemble de la licence
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	- CNDC (centre national de danse contemporaine) à Angers parcours danse. Nous assurons des enseignements centrés sur les compétences disciplinaires fondamentales en SHS
Accords internationaux particuliers :	Les universités partenaires ayant des formations orientées culture et patrimoine sont principalement : Università degli studi di Catania et Università degli Studi del Molise en Italie, Universidade de Coimbra au Portugal, Universidad AUTONOMA de Madrid en Espagne, VALPARAÍSO/VIÑA DEL MAR - Universidad de Valparaíso au Chili. D'autres universités partenaires proposent quelques cours dans ce domaine mais pas un programme complet, comme en Irlande par exemple
Conventionnement avec une institution privée française :	- ASTA (Académie supérieure de théâtre d'Angers) à Angers parcours théâtre et comédie musicale. Nous assurons des enseignements centrés sur les compétences disciplinaires fondamentales en SHS et en gestion - TEA (Théâtre école d'Aquitaine) à Agen parcours théâtre. Nous assurons des enseignements centrés sur les compétences disciplinaires fondamentales en SHS et en gestion - Facultés libres de l'ouest (UCO-Angers) à Angers parcours Arts du spectacle

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

Nous avons fait le choix de créer cette mention de licence afin de gagner en visibilité et lisibilité auprès des étudiants mais aussi des acteurs socio-professionnels. Cette démarche nous a orientés vers une réflexion en blocs de compétences pour ce champ très large qu'est l'art dans sa pluralité.

- ✓ Connaissance de soi et des autres
- ✓ Acteurs et territoires : appréhender le système culturel
- ✓ Concevoir et mettre en œuvre une expérience culturelle personnalisée
- ✓ Gestion opérationnelle
- ✓ Qualité, normes, sécurité, et environnement
- ✓ Compétences préprofessionnelles

La formation est ici particulièrement centrée sur les modes de valorisation de la culture, notamment à travers sa dimension patrimoniale. Le patrimoine y est appréhendé dans la diversité de ses formes, intégrant les processus de reconnaissance les plus contemporains.

La formation vise à former des individus aptes à analyser et à comprendre un ensemble de pratiques culturelles et artistiques dans une logique systémique et évolutive, ce qui suppose des compétences scientifiques pluridisciplinaires :

- mobiliser les concepts et méthodes pour analyser les enjeux liés aux productions culturelles, artistiques et patrimoniales ;
- comprendre les mutations sociétales dans lesquelles s'inscrit la création culturelle ;
- développer une argumentation mobilisant un esprit critique ;
- acquérir une culture artistique ;
- élaborer et mettre en œuvre une enquête sociale, capable notamment de fournir des connaissances sur les publics faisant usage des biens culturels dans leur diversité ;
- analyser des sources documentaires spécialisées (sous différentes formes : texte, images visuelles, etc.) pour appréhender les productions culturelles, artistiques et patrimoniales ;

Elle vise aussi à former, en mobilisant les sciences sociales et les sciences de gestion notamment, des cadres intermédiaires (insertion après la licence) et des cadres (insertion après un master) pour la valorisation des biens culturels, notamment patrimoniaux (médiation culturelle, animation du patrimoine, conservation du patrimoine, montage de projets culturels, réflexion sur les interfaces entre tourisme et patrimoine au sein d'une collectivité territoriale notamment).

Les besoins exprimés par les organisations (entreprises et institutions publiques et parapubliques) sont :

- la polyvalence susceptible de garantir la prise d'initiative, l'adaptabilité et le travail en équipe dans des situations professionnelles changeantes ;
- la connaissance de l'organisation institutionnelle, administrative, associative, et entrepreneuriale du secteur culturel, notamment à travers les acteurs du champ patrimonial ;
- la capacité à accompagner des porteurs de projets, voire dans certains contextes à élaborer des projets et des outils de valorisation des biens culturels ;
- la capacité à acquérir des compétences liées au savoir-être, nécessaires dans des métiers structurés autour de la relation avec les publics et les acteurs du territoire ;
- la capacité à communiquer sous forme orale et écrite, y compris en langue étrangère.

On retrouve en deuxième année et en troisième année de licence une immersion professionnelle sous forme de stage de 3 mois minimum. Un stage optionnel pourra être réalisé dès la L1. Dans cette perspective, la formation intègre l'acquisition d'outils et de méthodes pour construire son projet personnel et professionnel. Un semestre d'étude à l'étranger est recommandé.

équipe pédagogique de l'UFR:

5 PR: 2 en 23ème-1 en 5ème-2 en 6ème

4 MCF HDR: 1 en 6ème-1 en 9ème 2 en 23ème

18 MCF: 9 en 23ème-3 en 6ème-2 en 19ème-1 en 9ème-1 en 27ème-1 en 61ème- 1 en 62ème

16 enseignants du second degré (6 PRAG-9 PRCE-1 PLP) 10 en langue (4 en anglais, 2 en espagnol, 1 en allemand, 1 en russe, 1 en chinois, 1 en FLE), 1 en Mathématiques appliquées, 2 en informatique, 3 en sciences de gestion,

3 lecteurs (2 en anglais 1 en espagnol)

3 ATER: 1 en 23ème et 2 6ème

9 PAST : 3 PR et 6 MCF

Interventions par des professionnels part de 5% en L1 et L2, et de 20 % en L3

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Mention tourisme
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	L
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Création issue de la restructuration de la licence mention sciences sociales. Le choix a été fait de regrouper les parcours en lien avec le secteur du tourisme sous une mention dérogatoire « tourisme » afin d'avoir une meilleure visibilité auprès des étudiants et du secteur professionnel. La pluridisciplinarité qui était une richesse de la mention sciences sociales est conservée.
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Champ principal : SHS Champ secondaire : DEG
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	L1 Parcours tourisme, Parcours tourisme LAS, Parcours hospitalité, Parcours hospitalité LAS L3 Parcours hôtellerie et restauration, Parcours tourisme et nautisme, Parcours Tourism and Leisure, Parcours accueil et e-commerce en tourisme, Parcours tourisme et loisirs
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Angers, Cholet, les Sables d'Olonne et Ile Maurice

Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	Formation initiale, sauf pour les parcours Hôtellerie et Restauration et Accueil et e-commerce en tourisme qui sont en alternance sous forme d'apprentissage
Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	1500 heures (17% d'enseignement en 2 langues étrangères)
Effectifs attendus :	750
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	<p>7 doubles-diplômes fonctionnent actuellement ;</p> <ul style="list-style-type: none"> * 2 avec des Universités d'Allemagne (Hochschule Harz, Wernigerode et FH Worms, Worms) * 2 avec des universités de Chine (L en 4 ans) <ul style="list-style-type: none"> - Université de la Ville de Canton. La L se déroule en 4 années à Canton, avec apprentissage du français dès la L1 (550 heures en L1). Des épreuves d'examen spécifiques et la validation du B2 en français conditionnent l'obtention du diplôme et l'accès en Master à Angers- Université de Ningbo. Les 3 premières années se déroulent en Chine avec l'apprentissage du français. La validation des examens et l'obtention du niveau B2 conditionnent l'accès à la L3 en France. * 2 Universités d'Indonésie Université Sahid Institute et Université Bali State Polytechnic * 1 Université du Mexique Universidad Autónoma de Yucatán (Mérida) <p>Nous avons aussi des échanges hors double diplôme avec des partenaires en Europe et hors Europe.</p>
Conventionnement avec une institution privée française :	<ul style="list-style-type: none"> - École privée Capvers à Nantes 2 parcours en alternance sont accueillis par cet établissement. Un dédié à l'organisation de voyages, l'autre à l'hôtellerie-restauration. Nous assurons 40% des enseignements centrés sur les compétences disciplinaires fondamentales en gestion et en SHS - Excelia à La Rochelle : Nous assurons deux UE sur 5 chaque semestre de la L1 et de la L3 (expatriation en L2) - CCI d'Angers : 2 parcours en alternance à partir de la L2 (Parcours Cuisine et Gastronomie, Parcours Food and Beverage). Nous assurons des enseignements centrés sur les compétences disciplinaires fondamentales en gestion et en SHS au cours de deux premières années de licence

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

Nous avons fait le choix de demander cette mention dérogatoire de licence afin d'avoir une meilleure visibilité auprès des étudiants et du milieu professionnel. Cette démarche nous aura permis de réfléchir en blocs de compétences pour ce champ très large qu'est le tourisme :

- ✓ Concevoir et mettre en œuvre une expérience touristique personnalisée
- ✓ Acteurs et territoires : appréhender l'écosystème touristique
- ✓ Gestion opérationnelle
- ✓ Qualité, normes, sécurité et environnement
- ✓ Connaissance de soi et des autres

La formation vise à former des individus aptes à analyser et à comprendre le fait social global qu'est le tourisme dans son fonctionnement systémique, dans son évolution, en relation avec les dynamiques sociétales des différents mondes, ce qui suppose des compétences scientifiques pluridisciplinaires :

- mobiliser les concepts et méthodes pour analyser les sociétés dans leurs dimensions touristiques ;
- mettre en œuvre une enquête sociale, analyser des informations sous différentes formes (texte, graphiques, données statistiques, cartes...), élaborer une veille ;
- capacité à comprendre les évolutions des groupes humains, en particulier dans leurs interactions touristiques.

Elle vise aussi à former, en mobilisant les sciences sociales et l'analyse d'une pratique sociale globale, des cadres intermédiaires (insertion après la licence) et des cadres (insertion après un Master) pour la production du secteur touristique entendu comme un secteur comprenant

- des activités dites caractéristiques (hébergement-restauration, transports, visites, sites et attractions...) et appréhendées au sens large de système de mobilité (tourisme, affaires, pèlerinages, relations sociales...) ;
- et une composante transversale au sein de laquelle des activités diverses (loisirs, sport,...) s'adaptent aux clientèles touristiques.

Les besoins exprimés par les organisations (entreprises et institutions publiques et parapubliques) sont :

- la polyvalence nécessaire non seulement dans les PME et TPE mais également dans les établissements disséminés dans les destinations et en contact avec les touristes,
- la connaissance du secteur et de ses fondamentaux dans ses différentes dimensions (hébergement, voyage, tourisme institutionnel) (enjeux de l'accueil et des relations humaines, enjeux de l'altérité puisque par définition être touriste consiste à s'installer de manière temporaire hors de l'espace quotidien),
- la capacité à communiquer, y compris en langue étrangère et s'adapter à un touriste de plus en plus averti.

Le parcours tourisme est orienté vers les métiers du voyage, de la valorisation des territoires, des structures de loisirs comme les parcs et jardins,... Le parcours hospitalité est orienté vers les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et de l'évènementiel.

On retrouve en deuxième année et en troisième année de licence une immersion professionnelle sous forme de stage de 3 mois minimum pour les parcours en formation initiale. Un stage optionnel pourra être réalisé dès la L1. Un semestre d'études à l'étranger sera fortement recommandé.

A l'issue des deux premières années des parcours principaux tourisme et hospitalité, certains étudiants poursuivront en troisième année dans les parcours tourisme et nautisme et accueil et e commerce en tourisme en fonction de leur projet professionnel.

équipe pédagogique de l'UFR:

5 PR: 2 en 23^{ème}, 1 en 5^{ème}, 2 en 6^{ème}

4 MCF HDR: 1 en 6^{ème}, 1 en 9^{ème}, 2 en 23^{ème}

18 MCF: 9 en 23^{ème}, 3 en 6^{ème}, 2 en 19^{ème}, en 9^{ème} en 27^{ème}, 1 en 61^{ème}, 1 en 62^{ème}

16 enseignants du second degré (6 PRAG-9 PRCE-1 PLP) : 10 en langue (4 en anglais, 2 en espagnol, 1 en allemand, 1 en russe, 1 en chinois, 1 en FLE), 1 en Mathématiques appliquées, 2 en informatique, 3 en sciences de gestion,

3 lecteurs (2 en anglais 1 en espagnol)

3 ATER: 1 en 23^{ème} et 2 6^{ème}

9 PAST : 3 PR et 6 MCF

Interventions par des professionnels : part de 5% en L1 et L2, et de 20 % en L3

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

La majorité des licences de l'Université d'Angers comprennent une option Santé sous la forme d'un parcours de Licence enrichie permettant l'accès aux 5 filières de santé : Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et Masso Kinésithérapie. Le terme de L.AS pour « licence accès santé » leur est réservé. Les L.AS sont ouvertes aux étudiants L1, L2, L3. L'étudiant suit les cours de la licence classique et enrichit son parcours via une option « Accès Santé ». En première année de Licence, le recrutement est réalisé via ParcoursUP (capacité limitée). En 2^e et 3^e année de licence, l'inscription se fait via le système web de l'UA.

Au cours des 3 années de licence, le nombre de candidatures pour les filières santé est limité à deux (L1 et L2, ou L2 et L3 ou L1 et L3).

L'option santé propose 10 modules « Accès Santé » dispensés à distance.

Les étudiants en LAS suivent 100% de leur Licence et doivent, en parallèle :

- valider 5 modules en 1^{re} chance d'accès aux filières de santé : 80 h de cours à distance avec examen en présentiel. En 2^e chance, 7 modules sont à valider. Les modules déjà validés en 1^{re} chance restent acquis. En fonction du parcours antérieur des étudiants, ces modules peuvent être acquis sur compétence. (Etudiants ayant validés une PACES ou PluriPASS et les étudiants en CPGE)

- réaliser un Projet Santé (CV et fiche métier) pour lequel ils seront également accompagnés par une psychologue de l'orientation du SUIO-IP.

La sélection pour accéder aux filières de santé, s'effectue alors via deux groupes d'épreuves. L'étude des meilleurs dossiers académiques des étudiants en termes de notes et de classements, le projet santé et les modules de l'accès santé correspond au 1^{er} groupe d'épreuves, puis le passage d'oraux (mini-entrevues multiples) constitue le 2nd groupe d'épreuves. A l'issue de ces résultats, l'étudiant devra avoir validé son niveau de licence en cours et être éligible selon les conditions ci-dessus.

Quel que soit le niveau d'entrée (L1, L2 ou L3), les étudiants validant cette sélection sont intégrés en seconde année de santé.

L'option Accès Santé est proposée aux étudiants inscrits en L.AS de l'Université d'Angers, du Mans Université, des facultés libres de l'Ouest (UCO-Angers) (Licences en convention avec l'UA), CPGE conventionnées avec UA et LMU, des IFSI (Sarthe Mayenne Maine et Loire), ainsi que les formations du Maine et Loire permettant l'ouverture à ces candidatures (cf textes de loi).

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Mention Tourisme et loisirs sportifs
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP (en 3 ans)
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Cette formation correspond à la restructuration de la LP Management des établissements équestres. Cette dernière formation existe depuis 2004 et était une restructuration de la Licence Enseignement et Gestion de l'Équitation. Cette LP est actuellement dispensée en 1 an, l'objectif est ici de proposer une LP en 3 ans. Les enseignements des deux premières années seraient transversaux, ce qui permettrait aux étudiants, après la deuxième année, de poursuivre dans le même parcours de LP ou de poursuivre en LP Commercialisation des produits équins (ou éventuellement une autre LP).
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Champ principal : DEG Champ secondaire : SHS
Établissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Parcours Management des entreprises équestres
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Saumur

Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	Formation initiale et continue, formation en présentiel. Réalisation d'un stage de 4 mois chaque année.
Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	355 h par an (enseignement des langues étrangères : 7,55%)
Effectifs attendus :	30 à 35 étudiants
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Partenariats avec : - l'Institut Français du Cheval et l'Équitation, Saumur - Le lycée agricole de Saint-Cyran-du-Jambot (36)
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>La LP proposée en 3 ans permettra une progressivité des apprentissages. La formation est pluri-disciplinaire (langues, sciences de gestion, sciences humaines) et vise à donner aux étudiants des compétences leur permettant d'appréhender les métiers du tourisme et des loisirs sportifs, en particulier avec lien avec la filière équestre. Les partenariats noués depuis plusieurs années avec l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (BP, DE et DES JEPS) et le lycée agricole de Saint-Cyran-du-Jambot (BP JEPS) apportent une compétence en pédagogie. Cette double qualification (gestionnaire et enseignant-entraîneur) est essentielle pour l'insertion professionnelle et la pérennité des emplois occupés dans la filière équestre.</p> <p>Cette formation répond à un besoin de professionnalisation des métiers liés à la gestion de structures équestres (enseignement, tourisme équestre, valorisation, formations professionnelles).</p> <p>L'équipe pédagogique est composée d'enseignants et d'enseignants-chercheurs universitaires ainsi que de professionnels.</p> <p>Les intervenants universitaires assurent les cours académiques tels que le droit, la mise en niveau en comptabilité, la comptabilité-analyse financière, le marketing, l'informatique.</p> <p>Les professionnels représentent plusieurs organismes en lien avec la filière équestre : Groupement Hippique National (Connaissance de l'environnement économique), Institut du Droit Equin (Droit équin), Institut Français du Cheval et de l'Équitation (Connaissance des institutions du monde équin ; Administration et gestion d'un centre BP), Pôle européen du Cheval (Implantation d'une infrastructure de compétition), l'Etrier de Paris (Gestion prévisionnelle ; Management appliqué à un centre équestre), pôle Hippolia (Management d'équipe), cabinet d'avocats spécialisé dans l'équitation (Droits des contrats), Parcours Conseil (Etude de marché), Comité équestre (Organisation d'événements).</p>	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

/

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Mention Logistique et transports internationaux
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence professionnelle
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement à l'identique avec des modifications mineures (réorganisation des Unités d'Enseignement afin de proposer une formation davantage modulaire ; augmentation des volumes horaires des enseignements dispensés en anglais).
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Champs principal DEG Champ secondaire SHS
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Parcours Management des services aériens
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Saumur CAMAS (partenariat), à Tremblay-en-France (93)

<p>Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :</p>	<p>Formation proposée</p> <ul style="list-style-type: none"> - en formation initiale et continue avec un stage de 4 mois minimum en fin de formation (mars à juin)(Campus de Saumur) - en formation initiale et en alternance au CAMAS
<p>Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :</p>	<p>430 heures + projet tutoré</p> <p>Les enseignements de la langue anglaise représentent 50 heures, soit 11% du volume total.</p> <p>A ces heures, s'ajoutent des enseignements assurés en langue anglaise : Airport management, Yield Management, une partie des enseignements de Culture aéronautique, Safety (14% du volume total).</p> <p>Le cumul des cours d'anglais et dispensés en anglais représente un quart de la formation.</p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p>25 à 30 étudiants (pour chaque site de formation)</p>
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>/</p>
<p>Accords internationaux particuliers :</p>	
<p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>Partenariat avec le centre de formation le CAMAS spécialisé dans les formations aéroportuaires. Cet établissement est situé à Tremblay-en-France (93) à proximité de l'aéroport Charles de Gaulle. La formation y est dispensée majoritairement en alternance.</p>
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>Les changements sont mineurs : l'objectif de cette formation est toujours d'associer des enseignements académiques permettant aux étudiants d'analyser les évolutions du secteur aérien et de savoir s'y adapter mais aussi des enseignements opérationnels permettant des transferts rapides en entreprise.</p> <p>La dimension internationale est renforcée en introduisant des cours dispensés en anglais.</p> <p>La réorganisation des Unités d'Enseignement permet une formation davantage modulaire, ce qui permettrait de proposer à la fois une formation diplômante mais aussi des modules qualifiants à destination</p>	

de professionnels, notamment dans le cadre de Validation des Acquis de l'Expérience (formation très demandée en VAE avec une part de validation partielle).

Equipe pédagogique :

1 MCF HDR : 1 en 6ème (Yield Management)

3 MCF : 1 en 23ème (Géo-économie du transport aérien), 1 en 6ème (Gestion d'équipe), 1 en 1ère (Droit) enseignants du second degré : 1 en Anglais, 1 en Culture aéronautique, 1 en Négociation et tarification et Informatique opérationnelle

1 ATER en 6ème (Marketing)

2 Enseignants/intervenants de l'ENAC (Ecole Nationale d'Aviation Civile)

Ces enseignements représentent 60 % du volume total

Les enseignements assurés par des professionnels concernent les matières opérationnelles : Gestion de l'assistance en escale ; L'assistance à bord ; La sécurité ; La sûreté ; Le courtage ; Airport Management ; Reconnaissance avions ; L'aviation d'affaires ; Préparation d'un vol ; Le fret aérien) et représentent de nombreuses entreprises du secteur : Air France ; American Airlines ; Astana ; DHL ; Aéroport de Courchevel ; Simply Jet ; Global Jet ; Comité International de la Croix-Rouge (aviation humanitaire).

Cela représente 40% du volume des enseignements

Un voyage d'étude est organisé chaque année (Dublin, Londres, Genève, Marseille) et permet de rencontrer des professionnels et des entreprises du secteur (aéroports, Airbus Hélicoptères, Ryanair, TwinJet, Centre en route de la navigation aérienne (Aix-en-Provence).

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :